



Association Agréée pour la Protection de l'Environnement
BP 133 - 74120 MEGÈVE

Lettre d'Information n° 33

Bonne et heureuse année 2009

DÉCEMBRE 2008

Chers sociétaires,

Depuis la rentrée, votre Association a poursuivi ses travaux dans le sens des orientations présentées lors de notre Assemblée Générale annuelle du 4 août dernier, dont vous trouverez le compte-rendu dans cette lettre.

Tout d'abord, nous avons accueilli au sein de notre Conseil Dominique DUNANT, mécène du Calvaire à travers la fondation Conny-Maeva, et Arnaud de VAUREIX, tous deux élus lors de l'Assemblée Générale.

Ensuite, nous préparons les activités de l'été prochain, sur les lignes de celles de l'été dernier qui ont été très appréciées. La date de notre AG devrait être le mardi 4 août 2009.

Enfin, nous poursuivons notre mission de vigilance et de proposition sur l'avenir de Megève et sur la qualité de vie et de l'environnement sur le site. Actuellement, ceci passe beaucoup par la question du Plan Local d'Urbanisme (PLU). S'agissant du recours déposé par l'Association en annulation de ce PLU, conjointement avec les deux autres associations présentes sur Megève, la procédure se poursuit... au rythme de la justice administrative. Nous avons tout récemment déposé un mémoire reprenant l'ensemble de nos arguments de droit visant à obtenir cette annulation. Parallèlement, nous vous rappelons que la nouvelle Municipalité élue au printemps dernier a, dans un de ses premiers actes, ouvert la révision du PLU approuvé par ses prédécesseurs fin décembre 2007. Nous n'avons pas encore été sollicités dans le cadre de cette révision.

La saison d'hiver à Megève semble, d'après nos informations, se présenter favorablement sur le plan de la fréquentation. C'est essentiel au bon fonctionnement de la station et pour le moral de ceux qui l'animent. Nous espérons que vous aurez l'occasion cet hiver de vous en rendre compte sur place.

Au nom du Conseil de votre Association, je tiens à vous présenter pour vous, votre famille et tous vos proches, nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour l'année 2009.

L'Assemblée Générale s'est tenue le Lundi 4 Août 2008 à la Salle des Rhodos à 17h15 après une conférence de Monsieur Bernard JUST, photographe, sur les fermes de Megève.

Elle a regroupé quelques 150 sociétaires ainsi que les personnalités des deux communes et les présidents des différentes associations de protection de notre patrimoine régional.

Rapport moral

Rappel de ce que l'Association a fait depuis les deux AG d'août 2007.

Après l'épisode fâcheux de notre AG annuelle de l'an dernier votre association a très vite retrouvé un mode de fonctionnement non seulement normal mais convivial, efficace et très actif.

La mission de notre Association s'ordonne autour de deux grandes axes :

- une mission de vigilance sur l'environnement, le cadre de vie et plus généralement sur tout ce qui fait qu'il « fait bon vivre à Megève »
- l'organisation d'activités permettant de développer les relations entre sociétaires.

Sur ces deux missions l'association a été très active depuis un an.

Auparavant, il faut relever un changement majeur pour Megève : l'élection d'une nouvelle équipe municipale menée par Mademoiselle Sylviane Grosset-Janin, élection large au demeurant, d'une équipe entièrement renouvelée et à Demi-Quartier, la réélection de Bernard Grosset-Janin.

Vis-à-vis de cette équipe, l'Association s'est immédiatement positionnée comme un partenaire prêt à contribuer à la définition de grandes orientations de la station sur les sujets restant dans sa vocation, tout en exerçant sa mission de vigilance sous toutes les formes appropriées.

La mission de vigilance

Le 2^{ème} semestre de l'année 2007 et le 1^{er} semestre 2008 ont été essentiels sur ce plan : consultation publique sur le projet de PLU :

rapport du commissaire enquêteur

approbation du projet de PLU le 21/12/2007 par la municipalité sortante

recours de l'Association (et de quelques personnes physiques, de Megève Demain et de l'association de Protection de Patrimoine de Megève, réunis dans le même recours)

ouverture de la révision du PLU par la nouvelle municipalité le 30 juin 2008.

Nos principales critiques sur le PLU :

- pas de vision d'ensemble. Pas de prise en compte du changement climatique
- le « tout ski » - le « tout voiture »
- la disparition de certaines zones « vertes » telles que le Calvaire qui reste en partie constructible
- la zone hôtelière du Maz (dérogations sur les surfaces construites et route)

Aujourd'hui où en sommes-nous ?

- la révision prendra 18 ou 24 mois. Nous pensons que la nouvelle municipalité, contrairement à la précédente, a une vraie volonté de consultation, même si les décisions relèvent de la seule municipalité. Espérons qu'elle aura une vraie capacité d'écoute
- le PLU approuvé le 21 décembre 2007 reste en vigueur tant qu'il n'aura pas été révisé
- nous maintenons donc notre recours. L'instruction se déroule à la main du juge administratif. Nous allons très prochainement déposer notre « mémoire complémentaire », très argumenté sur la forme et sur le fond
- nous participerons activement à toute concertation organisée par la municipalité.

Nous nous sommes intéressés à l'opération « les Balcons de Megève », située en bordure du site du Calvaire, sur la droite quand on monte. Cette opération s'est vu délivrer un permis de construire sous l'ancienne règle d'urbanisme du POS. Au regard des règles d'urbanisme, elle est parfaitement en règle.

Compte tenu du fait qu'elle fait disparaître une partie de la « coulée verte » et de la « coulée blanche » existant encore en amont du village, l'Association a, début Avril 2008, déposé un recours gracieux auprès de la municipalité. Ce recours gracieux a été tacitement rejeté le 11 juin 2008.

Notre objectif était de montrer à la nouvelle municipalité combien nous étions vigilants sur les questions d'environnement et particulièrement sur le Calvaire, l'opération étant non pas sur le site lui-même, mais très proche ; notre Président a eu l'occasion de donner ces explications à Mademoiselle Grosset-Janin fin juin.

Dans sa réunion du 28 juillet dernier, le Conseil d'Administration de l'Association a décidé de ne pas déposer de recours devant les Tribunaux contre ce permis de construire, pour les raisons suivantes :

- ❖ l'opération n'est pas directement sur le Calvaire. Elle ménage le passage de la piste de ski. Elle doit être correctement traitée sur le plan paysager (parkings enterrés, haies interdites, zone non aedificandi)
- ❖ elle ne sera pratiquement pas visible du Chemin du Calvaire (présence de la « Belle au Bois », un étage de moins que cette dernière, plan masse épousant le terrain) donc pas ou peu de covisibilité
 - recevabilité du recours douteuse
 - arguments de fond très faibles.

Ce fut l'occasion de redire notre totale opposition à la constructibilité du Calvaire, tout en indiquant que notre opposition n'était pas systématique et qu'il était important que Megève continue à se développer mais de manière maîtrisée et respectueuse du site.

C'est donc dans ce sens que l'Association a décidé d'entreprendre une procédure de classement du site du Calvaire, aujourd'hui seules les Chapelles étant classées.

Les activités

- Mars 2008 : slalom organisé conjointement avec l'Ecole de Ski sur les pistes de Rochebrune. Nous remercions chaleureusement (environ 90 participants malgré le très mauvais temps !) :
 - l'Ecole de Ski pour toute la logistique apportée,
 - les commerçants de Megève (la SFHM par Bertrand Otto, Jean-Paul Allard, Monsieur Ducimetière quincaillerie "La Crédence", Monsieur Vouillon "la Boutique aux Chocolats", Madame Mora, primeurs et épices, Benjamin Sibuet bar le "S", Megève Tourisme pour son inscription dans le calendrier des festivités, Duvillard Sports, Véronique Olivier sculptrice, Laurent Thévenot chaussettes et pyjamas "le Pas de Chèvre", pâtisserie confiserie les "Délices de Megève", Mesdames Joly Pottuz bijouterie, Monsieur Philippe Joffard "Lafuma", Tops Socquet, Madame Hedwige Pasquet "Gallimard").

Cet été :

- Conférence de l'alpiniste Marc Batard le 16 juillet 2008 à l'Auditorium ("la fièvre des sommets", son premier roman), discussion animée et enrichissante (une bonne cinquantaine de participants malgré le peu de vacanciers à cette époque, cette année).
- Balades en montagne le samedi 26 juillet avec Edouard Apertet
 - 2 circuits (un plus fort et plus long) : 21 participants ravis et un bon orage !
- Conférences musicales de Michèle Tourneur (conteuse) et Laurence Garcin (pianiste) sur Proust (après Haendel en 2007), les 30 et 31 juillet (90 participants).
- Dîner montagnard au « Radaz » le 6 août, apéritif sur la terrasse ensoleillée et magnifique coucher de soleil sur la chaîne Aiguilles Croches/Mont Joly. Participation de jeunes musiciens "Les Mégevans" très appréciée (70 participants).

Ces événements, très prisés, sont appelés à devenir des rendez-vous annuels.

L'Association est active, ces manifestations nombreuses et riches l'attestent.

Rapport financier

Compte d'exploitation		Compte de trésorerie	
<i>Recettes :</i>		Report du solde au Crédit Mutuel au 31/12/06	447,05
Cotisations	8 375,00	Virements du compte sur livret	8 100,00
Versement espèces	40,00		-----
Chèques émis en 2007 mais débités en 2008	465,67	Total	8 547,05
	-----	Virements au compte sur livret	5 000,00
	8 880,67		-----
<i>Dépenses :</i>		Total	3 547,05
La Poste (enveloppes + envoi)		Moins excédent déficitaire	3 350,22
et Boîte Postale	1 794,86	Solde Compte au 31/12/2007	196,83
Papeterie/polycopies	1 816,22	Pour mémoire :	
Partenariat	4 784,00	Compte sur livret au 31/12/2007	42 967,27
Divers (dont AG)	3 407,83	Intérêts créditeurs compte sur livret 2007	1 308,26
Retrait espèces	160,00	Tonic Croissance	20 407,74
Chèques émis en 2006 débités en 2007	267,98		
	-----	Total des avoirs	63 571,84
	12 230,89		
Excédent déficitaire	3 350,22		

Ces deux rapports ont été approuvés à l'unanimité et quitus a été donné au Conseil.

Renouvellement des administrateurs et élection de nouveaux membres

Laurent Thévenot, trésorier et Patrick Nodé-Langlois, administrateur arrivent à renouvellement.

Ils sont candidats à un nouveau mandat ;

Réélus à l'unanimité

Nous avons pensé utile d'élargir notre Conseil à deux nouveaux membres :

Dominique DUNANT

Arnaud de VAUREIX

Elus à l'unanimité

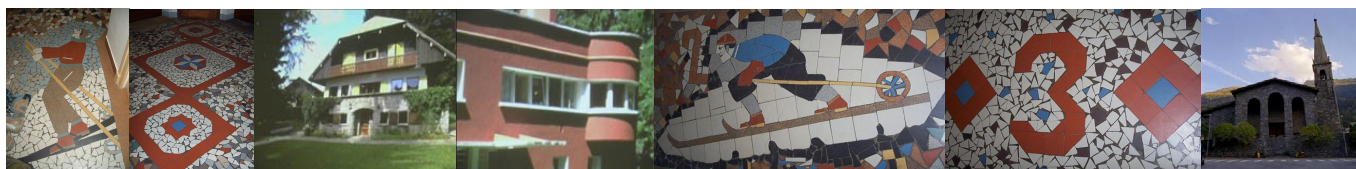
5 – Fixation du montant des cotisations

Le conseil d'administration propose de laisser le montant inchangé.


Nous pouvons faire face aux dépenses des recours contre le PLU, partagées entre les 3 associations de défense du patrimoine.


Mais si un projet important se présentait, nous pourrions augmenter ces cotisations.

Journées du Patrimoine



Henry-Jacques Le Même, un architecte à la montagne

<p>A l'occasion des 'Journées du Patrimoine' Madame Le Maire de Megève a initié une rencontre sur les traces du plus célèbre architecte de Megève. Natif de Nantes, c'est en 1925 qu'il découvre Megève et la société mondaine qui commence à fréquenter cet espace montagnard sauvage et sublime.</p> <p>La Baronne Noémie de Rothschild, séduite par ce jeune architecte aux idées pourtant déjà fortement définies, lui confie en 1926 la construction de son chalet non loin de son hôtel récemment bâti ; ce dossier portera le n° 1 de l'agence alors qu' H-J. Le Même ne recevra son diplôme d'architecte qu'en 1929. Sa dernière réalisation sera en 1981 pour Marcel Dassault sur les pentes de Rochebrune le "Talisman" immense programme qui reste l'un des plus grands chalets privés de Megève.</p> <p>Entre ces deux dates cet architecte mondain –chalet de la Princesse Angèle de Bourbon 1927- et populaire –</p>	<p>marqué d'une façon majeure l'architecture de montagne.</p> <p>Environ 80 personnes se sont retrouvées samedi 20 septembre en compagnie de Madame le Maire, d'un conférencier et de représentants de l'Ecole d'Architecture de Grenoble pour un périple sur le chemin de ses réalisations ; Deux anciens collaborateurs de son agence et sa secrétaire nous ont régales d'anecdotes sur la vie et l'œuvre d'H-J. Le Même.</p> <p>La visite du centre du village laisse encore voir de nombreuses réalisations -boutiques, hôtels dont malheureusement certains sont de plus en plus méconnaissables au cours des ans -doublage, isolation extérieurs, masquage des éléments trop forts du style Le Même.</p> <p>Deux chalets nous sont généreusement ouverts par leurs propriétaires "Le Grizzli" au Mont d'Arbois 1927 et le chalet "La Troïka" sur</p>	<p>le souci du détail -appliques lumineuses sur mesure, création de mosaïques en grès cérame pour le sol- et la fonctionnalité des espaces -râteliers à skis dans les entrées, rangements intègres dans les cloisons- mais le geste du crayon reste pour autant magistral dans la définition du volume des pièces à vivre.</p> <p>La journée se conclut par la projection d'un film et d'une conférence-débat au cinéma Panoramic. Plus de 120 personnes assistent à ce florilège Le Même où l'ambiance est tout à la réflexion sur les réalisations et les innovations dues à cet esprit qui parfois reste incompris tant ses exigences étaient grandes.</p> <p>En effet, les ans et les hommes ont cherché à dissimuler les traits les plus forts de ce créateur. Comment reconnaître aujourd'hui l'hôtel Albert 1^{er} dans l'immeuble de l'ancien Casino de Megève ? Comment espérer protéger la rotonde de l'entrée de</p>	<p>ascenseur ? Que dire de l'état lamentable où se trouvent les bâtiments de l'hostellerie route de Rochebrune ? l'ensemble des aménagements plafond à caisson, fresques du bar, meuble, tout cela est maintenant entre les mains du vent et de l'eau.</p> <p>Il paraît nécessaire et urgent de procéder à une évaluation et une étude des réalisations mégevannes d'Henry-Jacques Le Même pour que son œuvre ne soit pas à jamais détruite par la bêtise de notre époque.</p> <p style="text-align: right;"><i>Laurent Thévenot</i></p> <p>Bibliographie sur notre site "Rubrique des Versants"</p> 
--	--	---	--

HLM les Mourets 1965- aura, par ses multiples réalisations ,	Rochebrune. Nous pouvons alors apprécier	l'immeuble "Grand Soleil" face à la réalisation d'un	
--	--	--	--

PROCHAINES ACTIVITÉS...



2^{ème} Coupe des « Amis de Megève » Samedi 21 Février 2009 à 14h30

Ouverte à tous,

comme l'année dernière et en partenariat avec « l'Ecole de Ski de Megève » elle aura lieu au Mont d'Arbois sur le Stade des Pylônes. S'il y a un problème d'enneigement, elle sera déplacée à la Caboche (comme l'année dernière).

Inscrivez-vous nombreux directement à l'Ecole de Ski »

Et ceux qui ne skient pas : venez les encourager !!!

(Renseignements complémentaires Hélène Martel-Massignac ☎ 06 80 24 09 02)

Balade à raquettes Mercredi 18 Février 2009

Le rendez-vous sera fixé par téléphone 48 heures avant par téléphone (car tant le choix de la balade que le lieu du rendez-vous dépendra du temps). Le départ ne sera pas trop matinal et nous vous conseillerons d'apporter votre pique-nique)

Tarif : 20 € par personne (inscription d'avance obligatoire)

Contact pour plus de renseignements : Isabelle Pineau-Lépine ☎ 06 60 54 99 45



✂-----

Nom(s),
prénom(s)

.....

.....

Téléphone (**indispensable** pour fixer le rendez-vous)

Nombre de personnes X 20€ =

Êtes-vous débutants ou avez-vous déjà pratiqué ce sport ?.....

.....

Chèque à l'ordre des « Amis de Megève » BP 133 74120 MEGÈVE

ETE 2009

CONCERTS = CONFÉRENCES = BALADES = DÎNER...

(Plus d'informations au Printemps)

A NOTER

Assemblée Générale

Mardi 4 Août 2009



Dîner

Jeudi 6 Août 2009

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site

www.amis-de-megeve.com

et notre contact pour vos questions ou suggestions

contact@amis-de-megeve.com



Association Agréée Pour la Protection de l'Environnement
BP 133 74120 MEGÈVE

Cotisation 2009

La cotisation reste inchangée et s'élève à :

- | | |
|----------------------|-----|
| • Membre fondateur | 80€ |
| • Membre bienfaiteur | 48€ |
| • Membre actif | 16€ |
| • Couples | 25€ |

Elle nous permet de participer à l'entretien du patrimoine, de suivre les dossiers en cours et, le cas échéant, d'agir si nécessaire. Enfin, cette cotisation couvre les frais de secrétariat, d'envoi des lettres et d'organisation des Assemblées Générales.

Nous ne pouvons que vous encourager à inscrire également vos enfants

Il est important :

- de les sensibiliser à la protection d'un site qu'ils aiment,
- de les informer de la vie de la commune,
- de les faire participer à nos actions.

Nous serons heureux de les connaître et ils pourront ainsi recevoir directement nos courriers.
Merci de nous retourner ce coupon-réponse accompagné de votre règlement.

Nous aimerions connaître le nombre de lits dont votre habitation mégevanne dispose pour faire un rapprochement par rapport aux lits offerts dans la station. (voir questionnaire dans le coupon ci-dessous). Merci de votre réponse.

Pour mémoire (à conserver) :

Chèque émis le

Montant

✂

COTISATION 2009 1^{er} Janvier - 31 Décembre

Indiquez pour chacun : Nom, prénom, (mari, femme)

Adresse principale et ☎

Adresse à Megève ou Demi-Quartier et ☎

Adresse e-mail lisible (pour faciliter l'envoi des documents)

- | | | |
|----------------------|---------------|---|
| • Membre fondateur | x 80€ = | € |
| • Membre bienfaiteur | x 48€ = | € |
| • Membre actif | x 16€ = | € |
| • Couples | x 25€ = | € |

Règlement par chèque à l'ordre de « Les Amis de Megève »
BP 133 - 74120 MEGEVE

Nombre de lits dans votre appartement ou dans votre chalet :